

## **Séance ordinaire du 27 février 2018**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire, tenue le mardi 27 février 2018 à compter de 19 h30, au Complexe sportif de Saint-Césaire, 1109 avenue Notre-Dame, sous la présidence de monsieur le maire, Guy Benjamin et à laquelle assistent madame et messieurs les conseillers, Joanie Généreux, Michel Denicourt, André Deschamps, Jacques Bienvenue, Gilbert Viens et Denis Chagnon.

Également présents : M<sup>e</sup> Isabelle François, directrice générale et greffière ainsi que M<sup>me</sup> Micheline Quilès, trésorière et M. Jonathan Massicotte, responsable du service de l'Urbanisme.

### **Assemblée de consultation publique concernant le premier projet de règlement n° 92-2005-64 concernant les usages autorisés en zone 126**

Procès-verbal de l'assemblée publique de consultation concernant le premier projet de règlement n° 92-2005-64 modifiant le règlement de zonage n° 92-2005 et amendements concernant les usages autorisés en zone n° 126.

M. Guy Benjamin, maire, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et indique que le Conseil municipal a adopté le premier projet de règlement lors de sa séance du 9 janvier dernier. L'avis public informant les personnes et organismes intéressés à participer à l'assemblée de consultation publique relativement à ce projet de règlement a été affiché à l'Hôtel de Ville le 7 février 2018 et publié dans le Journal de Chambly édition du 14 février 2018.

M. Benjamin informe les personnes présentes qu'il s'agit d'une assemblée publique de consultation et il cède la parole à M. Jonathan Massicotte, responsable au service de l'Urbanisme.

M. Massicotte débute en décrivant la zone n° 126 concernée par ce premier projet de règlement n° 92-2005-64 et explique que celui-ci a pour objet d'autoriser dans cette zone, l'usage d'habitations bifamiliales et trifamiliales isolées.

M. Massicotte poursuit en précisant que ce projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire, que cette assemblée publique de consultation sera suivie d'une décision du Conseil relativement à l'adoption d'un second projet de règlement avec ou sans modification et que les procédures suivront leurs cours suivant la Loi.

MM. Benjamin et Massicotte répondent aux questions suscitées par la portée et l'application du projet de règlement.

L'assemblée de consultation se termine à 19 h 38.

### **Résolution 2018-02-051**

#### **Procès-verbaux des 9 et 26 janvier et du 7 février 2018 / Adoption**

Une copie des procès-verbaux des séances tenues les 9 et 26 janvier ainsi que celle du 7 février 2018 a été remise à chacun des membres du Conseil selon les dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19), la greffière est dispensée de la lecture.

## Séance ordinaire du 27 février 2018

En conséquence,

**Il est proposé par Joanie Généreux**

**Et résolu que** les procès-verbaux des séances tenues les 9 et 26 janvier ainsi que celle du 7 février 2018 soient et sont adoptés tels que rédigés.

Adoptée à l'unanimité

### Première période de questions

#### Résolution 2018-02-052

##### Procès-verbal de correction / Dépôt

---

Le procès-verbal de correction dressé conformément à l'article 92.1 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19) le 12 février 2018 à l'égard de la résolution n° 2017-02-048 adoptée par le Conseil municipal en séance ordinaire du 14 février 2017, est déposé.

#### Résolution 2018-02-053

##### Dépôt de documents

---

En vertu du *règlement n° 186 sur la délégation de certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats*, M<sup>me</sup> Micheline Quilès, à titre de directrice générale adjointe, a autorisé les propositions suivantes :

- Offre de services professionnels – Ingénierie détaillée pour renforts du garage et démolition de l'Aréna - Phase 2, par la firme Shellex de Sallaberry-de-Valleyfield pour le prix de 5 500 \$ plus les taxes, le tout tel que l'offre n° 2018-019-B (révision 0) datée du 14 février 2018.
- Offre de services pour une assistance professionnelle au service de l'Urbanisme pour une demande d'exclusion à la CPTAQ (Secteur A : développement Choinière [15 ha] et secteur B : bouclage de la rue Girard [1,8 ha]) par la firme BC2 de Montréal pour le prix maximum de 21 500 \$ plus les taxes, le tout tel que l'offre n° 1761701 datée du 1<sup>er</sup> février 2018.

#### Résolution 2018-02-054

##### Logiciels complémentaires pour le traitement de la paie / Acquisition

---

**Il est proposé par Gilbert Viens**

**Et résolu** d'autoriser l'acquisition de deux logiciels complémentaires pour le traitement de la paie ainsi que des contrats d'entretien annuel chez Acceo Solutions inc. de Sherbrooke pour le prix total de 7 676,75 \$ plus les taxes, le tout tel qu'il appert des soumissions n<sup>os</sup> P7-42159-2017-3 et P7 42159 2017-5

Adoptée à l'unanimité

#### Résolution 2018-02-055

##### Régie intermunicipale d'assainissement des eaux usées de Rougemont/Saint-Césaire - Quote-part 2018 / Autorisation de paiements

---

**Il est proposé par Denis Chagnon**

## Séance ordinaire du 27 février 2018

**Et résolu** de payer la quote-part annuelle 2018 à la Régie d'assainissement des eaux usées de Rougemont/Saint-Césaire au montant de 349 933 \$ représentant les montants de 281 817,19 \$ pour la Ville de Saint-Césaire et de 68 115,34 \$ pour l'entreprise Bonduelle, en 12 versements mensuels comme suit : 8 versements de 29 161,08 \$ et 4 versements de 29 161,09 \$, le tout correspondant à la facture n° 72 datée du 17 janvier 2018.

Adoptée à l'unanimité

### Résolution 2018-02-056

#### MRC de Rouville – Quotes-parts 2018 / Autorisation de paiement

**Considérant** le montant des quotes-parts de la Ville de Saint-Césaire à payer à la MRC de Rouville, tel que décrit dans la lettre datée du 15 février 2018 et les résolutions suivantes adoptées par le Conseil de ladite MRC en séance tenue le 7 février 2018, à savoir:

N° résolution	Partie du budget	Quote-part
18-02-033	1	789 811 \$
18-02-036	4	1 940 \$
18-02-037	5	46 732 \$

**Considérant** le règlement n° 253-09 et ses amendements relatif à la répartition des dépenses de la MRC de Rouville et au paiement des quotes-parts de la MRC de Rouville, lequel permet de payer des montants de quotes-parts en plusieurs versements;

**En conséquence,**

**Il est proposé par André Deschamps**

**Et résolu :**

**Que** les montants des quotes-parts payables à la MRC de Rouville dont l'échéance est le 31 décembre 2018, soient payées en 12 versements égaux, au plus tard, le dernier jour de chaque mois de l'année 2018, le tout en vertu de l'article 11 dudit règlement de la MRC de Rouville;

**Que** les montants des quotes-parts payables à la MRC de Rouville dont l'échéance n'est pas le 31 décembre 2018, soit : les ICI (immeubles industriel, commercial, institutionnel), les résidus verts, les radios et tour en sécurité incendie ainsi que les travaux de cours d'eau, soient payés au plus tard, à la date d'échéance inscrite sur la facture transmise à la Ville.

Adoptée à l'unanimité

### Résolution 2018-02-057

#### MRC de Rouville - Collecte des matières recyclables des immeubles ICI (industriel, commercial, institutionnel) / Autorisation de facturation

**Il est proposé par Michel Denicourt**

## Séance ordinaire du 27 février 2018

**Et résolu** d'autoriser la facturation, en facturation diverse, des propriétaires d'immeubles ICI (industriel, commercial et institutionnel) inscrits au rôle d'évaluation foncière, pour la collecte des matières recyclables des ICI par la MRC de Rouville.

Adoptée à l'unanimité

### Résolution 2018-02-058

#### Office municipal d'habitation de Saint-Césaire – Budget 2018 / Approbation

---

**Il est proposé par Michel Denicourt**

**Et résolu** d'approuver le budget 2018 de l'Office municipal d'habitation de Saint-Césaire (OMH) dont le déficit d'exploitation est de 47 524 \$ et est assumé à 90 % par la Société d'Habitation du Québec et à 10 % par la Ville de Saint-Césaire, soit un montant de 4 752 \$, en référence au document daté du 8 décembre 2017.

Adoptée à l'unanimité

### Résolution 2018-02-059

#### Grille salariale 2017-2018 du service de Sécurité incendie (SSI) / Approbation

---

**Considérant** la recommandation de M. Étienne Chassé, directeur du service Sécurité incendie (SSI) de la Ville de Saint-Césaire;

**En conséquence,**

**Il est proposé par Jacques Bienvenue**

**Et résolu** d'adopter la grille salariale 2017-2018 du SSI de la Ville de Saint-Césaire tel que recommandé.

Adoptée à l'unanimité

### Résolution 2018-02-060

#### Pompier à temps partiel / Nomination

---

**Considérant** la recommandation de M. Étienne Chassé, directeur du service Sécurité incendie (SSI) de la Ville de Saint-Césaire;

**Il est proposé par Gilbert Viens**

**Et résolu** de procéder à la promotion des pompiers recrutés suivants pour les nommer au titre de pompier permanent à temps partiel au sein du SSI de la Ville de Saint-Césaire, le tout avec ajustement salarial correspondant au taux en vigueur de la grille 2017-2018 pour le poste de pompier niveau 1 :

- M. Francis Galdès,
- M. Philip Rochette-Héroux,
- M. Nicolas Bourget-Thivierge.

Adoptée à l'unanimité

Séance ordinaire du 27 février 2018

**Résolution 2018-02-061**

**Cylindres d'air pour les appareils respiratoires du SSI / Acquisition**

**Il est proposé par Denis Chagnon**

**Et résolu** d'autoriser l'acquisition de 6 cylindres d'air pour les appareils respiratoires du service de Sécurité incendie (SSI) de la Ville de Saint-Césaire auprès d'Aréo-Feu de Longueuil pour le prix de 8 033,16 \$ plus les taxes, tel qu'il appert de la soumission n° 63977 datée du 22 février 2018.

Adoptée à l'unanimité

**Résolution 2018-02-062**

**Mannequin de pratique pour formation au SSI / Acquisition**

**Il est proposé par André Deschamps**

**Et résolu** d'autoriser l'acquisition d'un mannequin de pratique pour la formation au sein du service de Sécurité incendie (SSI) de la Ville de Saint-Césaire auprès d'Aréo-Feu de Longueuil pour le prix de 1 465 \$ plus les taxes, tel qu'il appert de la soumission n° 64342 datée du 21 février 2018.

Adoptée à l'unanimité

**Résolution 2018-02-063**

**MRC de Rouville - Comité régional en santé-sécurité des travailleurs (CRSST) / Nomination**

**Il est proposé par Michel Denicourt**

**Et résolu** de nommer le directeur du service de Sécurité incendie (SSI) de la Ville de Saint-Césaire ou en son absence, son représentant désigné au sein des officiers du SSI, pour siéger sur le Comité régional en santé-sécurité des travailleurs (CRSST) de la MRC de Rouville formé dans le cadre du Schéma de couverture de risques;

**Et résolu également** que la présente résolution met fin à la désignation de M. Patrick Chagnon aux termes de la résolution n° 2016-05-146.

Adoptée à l'unanimité

**Résolution 2018-02-064**

**Entente relative à l'entraide en matière de fuites d'eau avec la Ville de Granby / Autorisation de renouvellement**

**Il est proposé par Joanie Généreux**

**Et résolu** d'autoriser le renouvellement de l'Entente à l'entraide en matière de fuites d'eau avec la Ville de Granby pour la période allant du 19 mai 2018 au 19 mai 2019.

Adoptée à l'unanimité

Séance ordinaire du 27 février 2018

**Résolution 2018-02-065**

**Fonds Éco IGA - Barils récupérateurs d'eau de pluie / Autorisation d'adhésion 2018**

---

**Considérant que** la Ville de Saint-Césaire souhaite poursuivre cette initiative de protection des ressources naturelles avec le Fonds Éco IGA;

**Considérant** la recommandation de la chef d'équipe du service des Travaux publics, M<sup>me</sup> Dominique Arpin ;

**Il est proposé par Joanie Géréux**

**Et résolu** de verser une contribution de 15 \$ par baril récupérateur d'eau de pluie représentant une enveloppe de 1 050 \$ pour 70 barils qui seront distribués aux résidents de la Ville de Saint-Césaire au magasin IGA de Saint-Césaire selon les modalités du programme du Fonds Éco-IGA.

Adoptée à l'unanimité

**Résolution 2018-02-066**

**Transmission d'une invitation à soumissionner pour les travaux de lignage et marquage de rues et rangs / Autorisation**

---

**Il est proposé par Gilbert Viens**

**Et résolu** d'autoriser la transmission d'une invitation à soumissionner à au moins deux (2) fournisseurs pour des travaux de lignage et marquage de rues et rangs de la Ville.

Adoptée à l'unanimité

**Résolution 2018-02-067**

**Transmission d'une invitation à soumissionner pour les travaux de rapiéçage mécanisé sur divers rangs et rues / Autorisation**

---

**Il est proposé par Denis Chagnon**

**Et résolu** d'autoriser la transmission d'une invitation à soumissionner à au moins deux (2) fournisseurs pour des travaux de rapiéçage mécanisé sur divers rangs et rues de la Ville.

Adoptée à l'unanimité

**Résolution 2018-02-068**

**Implantation d'interdiction de stationnement sur la rue Saint-Georges entre les avenues Saint-Paul et de l'Union / Demande d'autorisation**

---

**Considérant** la recommandation de la chef d'équipe du service des Travaux publics, M<sup>me</sup> Dominique Arpin;

**En conséquence,**

**Il est proposé par André Deschamps**

## Séance ordinaire du 27 février 2018

**Et résolu** d'autoriser l'implantation de stationnements interdits sur la rue Saint-Georges, entre les avenues Saint-Paul et de l'Union et ce, du côté des numéros civiques impairs.

Adoptée à l'unanimité

### Résolution 2018-02-069

#### **Installation d'une clôture dans le stationnement de l'Hôtel de Ville / Acquisition**

---

**Considérant** la recommandation de la chef d'équipe du service des Travaux publics, M<sup>me</sup> Dominique Arpin;

**En conséquence,**

**Il est proposé par Michel Denicourt**

**Et résolu** d'autoriser l'acquisition et l'installation d'une clôture dans le stationnement de l'Hôtel de Ville par Inter clôtures Structura de Saint-Jean-sur-Richelieu pour le prix de 3 590 \$ plus les taxes, tel qu'il appert de la soumission datée du 19 février 2018.

Adoptée à l'unanimité

### Résolution 2018-02-070

#### **Demande de permission de voirie du MTMDET / Autorisation de signature**

---

**Il est proposé par Jacques Bienvenue**

**Et résolu que** M<sup>me</sup> Dominique Arpin, chef d'équipe du service des Travaux publics de la Ville de Saint-Césaire ou en son absence, M<sup>e</sup> Isabelle François, directrice générale et greffière, soit autorisée à signer, pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire, les demandes de permission de voirie du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour l'année 2018 à l'égard des routes et chemins sous la responsabilité du MTMDET.

Adoptée à l'unanimité

### Résolution 2018-02-071

#### **Second projet de règlement n° 92-2005-64 modifiant le règlement de zonage n° 92-2005 et amendements concernant les usages autorisés en zone n° 126**

---

**Considérant que** copie du second projet de règlement n° 92- 2005-64 a été remise à chacun des membres du Conseil à l'intérieur des délais prévus à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19);

## **Séance ordinaire du 27 février 2018**

**Considérant que** ce projet de règlement vise à autoriser dans la zone 126, les usages d'habitations bifamiliale et trifamiliale isolée et que pour ce faire, l'annexe «A» intitulée «Grilles des usages principaux et des normes» est modifiée comme suit : sous la division « USAGES », sous la rubrique « HABITATION », à la ligne « CLASSE B-1 bifamiliale et trifamiliale isolée », ajout du symbole «●» et de la note « [5];

**En conséquence,**

**Il est proposé par Denis Chagnon**

**Et résolu** d'adopter, sans changement, le second projet de règlement intitulé : « règlement n° 92-2005-64 modifiant le règlement de zonage n° 92-2005 et amendements concernant les usages autorisés en zone 126».

Adoptée à l'unanimité

### **Résolution 2018-02-072**

**PIIA-03-2018 par M<sup>me</sup> Nancy Normandin, mandataire – nouvelle enseigne commerciale du 2003 route 112, lot n° 1 592 613/ Demande d'autorisation**

---

**Considérant** la demande d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présentée en vertu du règlement de PIIA n° 69 et amendements, par M<sup>me</sup> Nancy Normandin, mandataire, pour le projet d'implantation d'une nouvelle enseigne commerciale isolée sur poteau, au 2003, route 112 dans la zone n° 204, sur le lot n° 1 592 613 du cadastre du Québec;

**Considérant que** le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) juge que ce projet d'implantation d'une nouvelle enseigne commerciale respecte les objectifs et critères contenus audit règlement de PIIA n° 69 et amendements;

**En conséquence,**

**Il est proposé par Gilbert Viens**

**Et résolu que** le Conseil municipal autorise, le PIIA-03-2018 présenté par M<sup>me</sup> Nancy Normandin, mandataire, pour le projet d'implantation d'une nouvelle enseigne commerciale isolée sur poteau, au 2003, route 112 dans la zone n° 204, sur le lot n° 1 592 613 du cadastre du Québec.

Adoptée à l'unanimité

### **Résolution 2018-02-073**

**Remplacement d'un ordinateur portable au service de l'Urbanisme / Acquisition**

---

**Il est proposé par Joanie Généreux**



## **Séance ordinaire du 27 février 2018**

**Et résolu** d'autoriser l'acquisition (remplacement) de l'ordinateur portable et ses composantes du service de l'Urbanisme auprès de Logimax – Service informatique de Saint-Césaire, pour le prix de 1 490,90 \$ plus les taxes, tel qu'il appert dans la soumission datée du 27 février 2018.

Adoptée à l'unanimité

### **Résolution 2018-02-074**

#### **Poste de moniteur en sécurité aquatique et aquaforme, sauveteur et préposé à l'accueil au Complexe sportif / Embauche**

---

**Considérant** la recommandation du directeur du service des Loisirs, M. Guy Patenaude;

**Il est proposé par Jacques Bienvenue**

**Et résolu** d'entériner l'embauche de M<sup>me</sup> Angélique Guinard comme remplaçante au poste de moniteur en sécurité aquatique et d'aquaforme, sauveteur et préposé à l'accueil, et ce, en date du 22 février dernier. La rémunération est établie selon le taux fixé à l'échelle salariale en vigueur des emplois dans le secteur aquatique.

Adoptée à l'unanimité

### **Résolution 2018-02-075**

#### **Poste de formateur en cours de Premiers soins et Sauveteur national / Embauche (remplacement)**

---

**Considérant** la recommandation du directeur du service des Loisirs, M. Guy Patenaude;

**Il est proposé par Michel Denicourt**

**Et résolu** d'embaucher M<sup>me</sup> Delphine Potvin-Cormier comme remplaçante au poste de formateur en cours de Premier soins et Sauveteur national. La rémunération est établie selon le taux fixé à l'échelle salariale en vigueur des emplois dans le secteur aquatique.

Adoptée à l'unanimité

### **Résolution 2018-02-076**

#### **Grille salariale du camp de jour Été 2018 / Approbation**

---

**Considérant** la recommandation du directeur du service des Loisirs, M. Guy Patenaude;

**Considérant** la hausse du salaire minimum prévue au 1<sup>er</sup> mai 2018;

**En conséquence,**

**Il est proposé par André Deschamps**

**Et résolu que** la grille salariale des emplois saisonniers pour le camp de jour Été 2018, soit et est approuvée telle que déposée le 31 janvier 2018.

Adoptée à l'unanimité

Séance ordinaire du 27 février 2018

**Résolution 2018-02-077**

**Grille tarifaire pour la location des terrains de balle-molle de PGO – Saison 2018 / Approbation**

---

**Considérant** la recommandation du directeur du service des Loisirs, M. Guy Patenaude;

**En conséquence,**

**Il est proposé par Denis Chagnon**

**Et résolu** d'approuver, telle que soumise, pour entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2018, la grille tarifaire datée du 15 février 2018, pour la location des plateaux / terrains de balle-molle à l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy (PGO) pour la saison 2018.

Adoptée à l'unanimité

**Résolution 2018-02-078**

**Tournoi interrégional de hockey du Regroupement de Marievalle / Autorisation d'une commandite**

---

**Il est proposé par**

**Et résolu** d'autoriser une commandite pour la 17<sup>ième</sup> édition du tournoi interrégional de hockey du Regroupement de Marievalle qui aura lieu du 26 mars au 8 avril 2018 au Centre sportif Rouville de Marievalle, commandite au montant de 500 \$ payée à même les profits de l'Omnium de golf de la Ville de Saint-Césaire.

Adoptée à l'unanimité

**Correspondance**

**Deuxième période de questions**

**Levée de la séance.**

---

Guy Benjamin  
Maire

---

M<sup>e</sup> Isabelle François  
Directrice générale et greffière

**Certificat de crédits**

JE SOUSSIGNÉE, MICHELINE QUILÈS, TRÉSORIÈRE, CERTIFIE PAR LA PRÉSENTE QU'IL Y A DES CRÉDITS DISPONIBLES POUR LES DÉPENSES DÉCRITES DANS LES RÉOLUTIONS SUIVANTES :

2018-02-053, 2018-02-054, 2018-02-055, 2018-02-056, 2018-02-058,  
2018-02-059, 2018-02-061, 2018-02-062, 2018-02-065, 2018-02-069,  
2018-02-073, 2018-02-076, 2018-02-078.

---

Micheline Quilès, Trésorière